



COMITÉ SYNDICAL DU LUNDI 05 DÉCEMBRE 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022-99

FINANCES

3 – Adoption de la décision modificative n° 2 portant sur le budget principal relatif aux compétences assainissement eaux pluviales collecte – transport – GÉMAPI

Le Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué le mardi 29 novembre 2022, s'est réuni le lundi 05 décembre 2022 à l'Espace Culturel la Tuilerie, 8 Rue André Berson - 95470 SAINT-WITZ, sous la Présidence de Benoit JIMENEZ, Président du Syndicat.

L'an deux mille vingt-deux, le lundi cinq décembre à neuf heures,

Date de la convocation : Le mardi 29 novembre 2022

Nombre de délégués titulaires en exercice : 70

Nombre de délégués suppléants en exercice : 70

Nombre de délégués formant le quorum minimum : 36

Président de séance : Benoit JIMENEZ

Secrétaire de séance : Jean-Michel DUBOIS

Nombre de présents : (42)

Dont (41) présent(e)s avec droit de vote formant le quorum

CAPV : Philippe FEUGERE (Andilly), Joëlle POTIER et Pascal TESSÉ (Bouffémont), Charles ABEHASSERA (Domont), Éric BATTAGLIA et Jean-Robert POLLET (Ézanville), Jean-Pierre LECHAPTOIS (Moisselles), Blandine WALSH DE SERRANT et Zoheir AICHOUCHE (Piscop)

CARPF : Tony FIDAN et Joël DELCAMBRE (Arnouville), Abdellah BENOURET (Bonneuil-en-France), Marie-Claude CALAS (Bouqueval), Mouhammad ABDOUL (Épiais-lès-Louvres), Roland PY et Patrice SAUBATTE (Fontenay-en-Parisis), Benoit JIMENEZ (Garges-lès-Gonesse), Jean-Michel DUBOIS et Claude TIBI (Gonesse), Didier GUÉVEL et Marcel HINIEU (Le Plessis-Gassot), Christian CHOCHOIS et Bertrand KOVAC (Le Thillay), Eddy THOREAU et Pedro TRAVISCO (Louvres), Nicole BERGERAT (Puisseux-en-France), François CARRETTE et Pierre COTTIN (Roissy-en-France), Jean-Charles BOCQUET (Saint-Witz), Navaz MOUHAMADALY (Sarcelles), Freddy BOULANGER (Vaud'Herland), Alain GOLETTA et Lionel LECUYER (Vémars), Cathy CAUCHIE et Dominique KUDLA (Villeron), Maurice MAQUIN (Villiers-le-Bel)

CCCPF : Christiane AKNOUCHE (Baillet-en-France), Jean-Claude BARRUET et Lionel LEGRAND (Mareil-en-France), Laurence CARTIER-BOISTARD et Pascal BOSRET (Montsoul)

Absent(e)s et représenté(e)s : (4)

CARPF : Jean-Jacques PERCHAT (Puisseux-en-France) a donné pouvoir à Nicole BERGERAT (Puisseux-en-France)

Gérard DRÉVILLE (Saint-Witz) a donné pouvoir à Jean-Charles BOCQUET (Saint-Witz)

Léon ÉDART (Villiers-le-Bel) a donné pouvoir à Maurice MAQUIN (Villiers-le-Bel)

C3PF : Jean-Claude LAINE (Baillet-en-France) a donné pouvoir à Christiane AKNOUCHE (Baillet-en-France)

Présent(e)s sans droit de vote : (1)

CAPV : Guy BARRIERE (Ézanville)

FINANCES

3 – Adoption de la décision modificative n° 2 portant sur le budget principal relatif aux compétences assainissement eaux pluviales collecte – transport – GÉMAPI

EXPOSÉ DES MOTIFS

La présente décision modificative concerne le budget principal relatif aux compétences assainissement eaux pluviales - collecte - transport - GÉMAPI. Elle intervient pour réajuster au mieux la réalité budgétaire du SIAH et faire face à certaines dépenses à venir. Elle permet également de procéder à la réaffectation des crédits sur des postes qui étaient insuffisamment fournis dans le budget au regard de l'exécution budgétaire.

Le tableau ci-après retrace les modifications budgétaires proposées :

Investissement						
Chapitre - Libellé chapitre	Article - Libellé de l'article	Opération (pour information)	Prévu à l'article	Dépenses	Recettes	Observations
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	CARNO159 - Arnouville - Ext rés. EP rue Claude Bigel	36 492,40 €	5 500,00 €		Dépenses connexes et travaux
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	CFONT86 - Fontenay-en-Parisis - Réhab.rés. EP rue Ambroise Jacquin	0,00 €	28 800,00 €		Dépenses connexes et maîtrise d'œuvre
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	CGARG121 – Garges-lès G. - Réhab. du réseau EP avenue de Stalingrad	1 507,20 €	100,00 €		Dépenses connexes
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	CGARG124 – Garges-lès G. - Réhabilitation réseaux EP rue des Pêcheurs	59 835,24 €	17 200,00 €		Dépenses connexes et travaux
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	CGARG172 - Garges-lès G. - Réhab.rés. EP Rue Daniel Panquin Maurice Berteaux	0,00 €	211 000,00 €		Dépenses connexes et travaux
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	CGARG177 Garges-lès G. - Réhabilitation réseaux EP Rue Danielle Casanova	262 000,00 €	5 100,00 €		Dépenses connexes
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	CGARG178 Garges-lès G. - Réhabilitation réseaux EP Rue François Chalgrin	60 366,60 €	200,00 €		Dépenses connexes
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	CGONE188 - Gonesse - Réhabilitation réseaux communaux rue Chauvart	0,00 €	18 000,00 €		Dépenses connexes
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	CGOUS136 - Goussainville - rés. comm. EP rue Jacques Potel	62 735,00 €	8 700,00 €		Dépenses connexes et travaux
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	CGOUS190 - Goussainville - Réhab. du rés. EP avenue du 6 juin 1944	0,00 €	25 000,00 €		Dépenses connexes
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	CLETH169 - Le Thillay - Extension rue des Sœurs Colombes	195 081,20 €	200,00 €		Dépenses connexes
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	CLOUV105A - Louvres EP quartier le Gd Bouteiller (av du Roussillon)	1 198 114,12 €	34 400,00 €		Dépenses connexes
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	CLOUV105B - Louvres - rés. EP quartier le Gd Bouteiller (Provence)	1 261 198,92 €	12 800,00 €		Dépenses de maîtrise d'œuvre

FINANCES

3 – Adoption de la décision modificative n° 2 portant sur le budget principal relatif aux compétences assainissement eaux pluviales collecte – transport – GÉMAPI

Chapitre - Libellé chapitre	Article - Libellé de l'article	Opération (pour information)	Prévu à l'article	Dépenses	Recettes	Observations
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	CMESN144 - Le Mesnil-Aubry- rés. comm. EP rue de la Meunerie	224 000,00 €	5 600,00 €		Dépenses connexes
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	CPUIS108 – Puiseux-en-France - Redimensionnement EP rue du Gnl Leclerc	0,00 €	38 300,00 €		Dépenses connexes et maîtrise d'œuvre
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	CSARC117 - Sarcelles - rés comm EP rue de Bellevue	428 863,00 €	500,00 €		Dépenses connexes
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	CSARC118 - Sarcelles - rés comm EP rue de Miraville	293 000,00 €	24 600,00 €		Dépenses connexes et maîtrise d'œuvre
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	CSARC147 - Sarcelles - rés comm EP rue du Commandant Bouchet	117 296,50 €	1 800,00 €		Dépenses connexes
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	CSARC149 - Sarcelles - Réhabilitation réseaux EP rue Montfleury	0,00 €	33 000,00 €		Dépenses connexes
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	CSARC171 - Sarcelles - Extension EP rue Maryse Bastien	190 000,00 €	48 000,00 €		Dépenses travaux
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	CSTWI90 – Saint-Witz - rue des Prés Frais, Cure, Ouest et de Paris	162 395,82 €	138 000,00 €		Dépenses travaux
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	CSTWI179 – Saint-Witz - Réhabilitation des réseaux EP secteur Montmélian	0,00 €	4 100,00 €		Dépenses connexes
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	CSTWI181 – Saint-Witz - Réhabilitation des réseaux EP rue de Paris	0,00 €	7 000,00 €		Dépenses connexes
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	CVILB129 – Villiers-le-Bel - Extension rue Gournod	270 000,00 €	135 000,00 €		Dépenses connexes et travaux
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	GARN489D - Arnouville - Reméandrage du Croult au droit de la NEF	407 615,02 €	57 500,00 €		Dépenses connexes et maîtrise d'œuvre
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	GBAIL465B – Baillet-en-France - Restauration du rû de Montsout	45 750,00 €	76 300,00 €		Dépenses connexes
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	GBONFR505 – Bonneuil-en-France - Renaturation de La Morée au droit de la STEP	163 375,00 €	400,00 €		Dépenses connexes
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	GFONT519 – Fontenay-en-Parisis - fossé Galais	0,00 €	28 900,00 €		Dépenses connexes
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	GGOUS495A - Goussainville - Ouverture Croult Vieux Pays	85 000,00 €	2 500,00 €		Dépenses connexes
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	GLETH495 - Le Thillay - lutte/inondations milieu naturel EP	162 458,40 €	20 000,00 €		Dépenses de maîtrise d'œuvre

FINANCES

3 – Adoption de la décision modificative n° 2 portant sur le budget principal relatif aux compétences assainissement eaux pluviales collecte – transport – GÉMAPI

Chapitre - Libellé chapitre	Article - Libellé de l'article	Opération (pour information)	Prévu à l'article	Dépenses	Recettes	Observations
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	GMOIS509 - Moisselles - Renaturation de Petit Rosne	120 000,00 €	28 400,00 €		Dépenses connexes
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	GSARC504 - Sarcelles - Réouverture du Petit Rosne et valor. du milieu nat.	197 290,00 €	1 500,00 €		Dépenses connexes
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	GSARC514A - Sarcelles - réhabilitation et renforcement structurel de la dalle de couverture du Petit Rosne entre les places Miraville et du Marché	960 500,00 €	3 200,00 €		Dépenses connexes
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	GSARC515A - Sarcelles - MOE renaturation Petit Rosne domaine Cèdres	0,00 €	200 000,00 €		Dépenses de maîtrise d'œuvre
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	TDOM468B - Domont - Réhab. collecteur EP rue Jean Jaurès	828 428,93 €	3 400,00 €		Dépenses connexes et maîtrise d'œuvre
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	TLETH482M - Le Thillay - Réhabilitation réseaux interco traversant le Golf	0,00 €	25 000,00 €		Dépenses connexes
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	TVILB429V1 - Villiers-le-Bel - Réhab.redim.canalisations secteur Champs Bacon	1 035 000,00 €	-985 900,00 €		Travaux non réalisés en 2022
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations techniques	TVILB429V2 - Villiers-le-Bel - Réhab. redim. canalisations secteur Champs Bacon	0,00 €	70 000,00 €		Dépenses connexes et maîtrise d'œuvre
23 - Immobilisations en cours	2318 - Autres immo.incorporées		13 838 584,63€	-334 100,00 €		Equilibre de la section d'invest.
Total section d'Investissement				+ 0 €	+ 0 €	
Total général DM n°2				+ 0 €	+ 0 €	

CECI EXPOSÉ

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu le rapport de Claude TIBI,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature comptable M. 14,

Vu la délibération du 28 mars 2022 portant approbation du budget principal relatif aux compétences assainissement eaux pluviales - collecte - transport - GÉMAPI de l'année 2022,

Vu la délibération du 20 juin 2022 portant approbation de la décision modificative n°1 du budget principal relatif aux compétences assainissement eaux pluviales - collecte - transport - GÉMAPI de l'année 2022,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires,

FINANCES

3 – Adoption de la décision modificative n° 2 portant sur le budget principal relatif aux compétences assainissement eaux pluviales collecte – transport – GÉMAPI

LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :

- 1- Approuve** la décision modificative n° 2 portant sur le budget principal relatif aux compétences assainissement eaux pluviales - collecte - transport - GÉMAPI, équilibrée,
- 2- Et autorise** le Président à signer tous les actes relatifs à cette décision modificative n° 2.

À BONNEUIL-EN-FRANCE, le lundi 05 décembre 2022,

Benoit JIMENEZ



Président du Syndicat,
Maire de GARGES-LES-GONESSE.

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de légalité le : 21/12/2022

Affichée le : 21/12/2022

Retirée le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

